

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

*Séance du 12 juin 2025*

L'an deux mil vingt-cinq et le douze juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	04 juin 2025
Membres en exercice :	26
Présents :	19
Qui ont pris part à la délibération :	23

**Etaient présents** : Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Emilie CHABRIER, Laurent COT, Marie-Claude FOURNIER, Serge FRAYSSINET, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Damien MENEL, Elodie RIVIERE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSÉDRE, Marlène URSULE.

**Absents et excusés** : Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL (pouvoir à Elodie RIVIERE), Mathieu FLOTTE, Anne-Marie GARRIGUES, Anne FALGUEYRETTES (pouvoir à Isabelle JOFFRE), Jean-Paul REMISE (pouvoir à Laurent COT), Christian PEREZ (pouvoir à Serge FRAYSSINET)

**Secrétaire de séance** :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

**Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.**

**06 - MARCHE 2025-03 AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE :  
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Maire rappelle les éléments prévisionnels concernant l'agrandissement de la bibliothèque hébergée dans le bâtiment du Complexe Sportif des Sources (C2S), plus précisément la rénovation de l'existant et l'extension de 93 m<sup>2</sup> supplémentaires.

Le Maire présente l'estimatif des dépenses nécessaires à la réalisation du projet :

ESTIMATION DES DEPENSES	
<b>ETUDES :</b>	
Etudes et assistance à maîtrise d'ouvrage	<b>21 000.00 €</b>
Etudes géotechniques	3 405.00 €
<b>Total H.T. études</b>	<b>24 405.00 €</b>

<b>TRAVAUX :</b>	
Travaux répartis sur plusieurs lots	326 967.10 €

<b>Total H.T. travaux</b>	<b>326 967.10 €</b>
<b>Total H.T. études et travaux</b>	<b>351 372.10 €</b>
TVA 20%	70 274.42 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>421 646.52 €</b>

Le Maire propose d'adopter le plan de financement actualisé suivant :

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>			
		% / H.T. opération totale	% / T.T.C. opération totale
<b>ETAT (DETR)</b>	87 843.03 €	25.00%	20.83%
<b>Rodez Agglomération</b>	50 000.00 €	14.23%	11.86%
<b>Conseil Départemental de l'Aveyron</b>	118 000.00 €	33.58%	27.99%
<b>Conseil Régional</b>	25 000.00 €	7.11%	5.93%
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	280 843.03 €	79.93%	
<b>COMMUNE DRUELLE BALSAC</b> (Fonds propres/Emprunt)	70 529.07 €	20.07%	
<b>F.C.T.V.A.</b>	69 166.90 €		16.404%
<b>TOTAL TTC</b>	<b>421 646.52 €</b>		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- Sollicite les subventions telles que mentionnées dans le plan de financement,
- Autorise M. le maire à signer tous les documents à intervenir suite à cette décision.

Le secrétaire de séance,  
Signé, Philippe TABARDEL  
Acte dématérialisé

Le Maire,  
Signé, Patrick GAYRARD  
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la  
présente délibération  
Publiée le 12/06/2025  
Transmise en Préfecture le  
12/06/2025